



# PAROISSE SAINT CHARLES DE FOUCAULD

Challans, Commequiers, Saint-Maixent-sur-Vie, Sallertaine, Soullans



## ABONNEMENT AUX BULLETINS

Octobre 2023

- Le doyenné de Challans édite "Le Noroît". Vous trouverez chaque mois dans ce bulletin des témoignages, des sujets de réflexions, la vie des paroisses et des informations.
- En complément, la paroisse édite un bulletin : intentions de messes, baptêmes, mariages, sépultures, ainsi que les propositions de rencontres pour la communauté chrétienne.

### COLLECTE PAROISSIALE 2023

**Je donne pour faire vivre ma paroisse !**

Je verse de .....€

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Courriel .....

*Vous pouvez aussi faire votre don en vous rendant sur le site de la paroisse <https://paroisse-challans.fr>.*

Attention : les dons effectués en 2023 donnent droit à une réduction d'impôts de 66% pour les versements excédentaires (dans la limite de 20% de revenu imposable). Pour cela, il est impératif que votre chèque nous parvienne avant le 10 décembre 2023, afin que nous puissions le traiter avant le 31/12. Un reçu fiscal est délivré pour un montant supérieur ou égal à 15€.

Si vous souhaitez aussi vous abonner au bulletin et demander des messes, merci de faire trois chèques distincts.

\*chèque à l'ordre de la paroisse St Charles de Foucauld.

### Je souhaite m'abonner

#### ➤ SOULLANS

- Pris à l'église : 12 €
- Pris à la poissonnerie : 12 €
- Par la Poste : 20 €

#### ➤ COMMEQUIERS et SAINT-MAIXENT

- Distribué par des responsables de quartier : 12 €
- Par la Poste : 20 €

#### ➤ CHALLANS et SALLERTAINE

- Pris à l'église : 12 €
- Par la Poste : 20 €

#### ➤ NOUVEAUTÉ 2022

- Version numérique : 5 €.

*Dans ce cas, merci d'inscrire votre adresse mail.*

.....@.....

Nom .....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone (facultatif).....

✚ ***Merci d'établir trois chèques différents : un pour la collecte, un pour les bulletins et un pour les demandes de messes,***  
*Chèques à l'ordre de la paroisse Saint Charles de Foucauld.*